



POST TENEBRAS LVX

ARRÊTÉ

donnant le nom de quai Général Guisan à
l'actuel Grand Quai

Du 29 juin 1960

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu les diverses requêtes adressées au Conseil d'Etat et au
département des travaux publics proposant de donner le nom de "Général
Guisan" à une artère de notre ville;

vu la proposition du Conseil d'Etat de donner le nom de "quai
Général Guisan" à l'actuel Grand Quai;

vu les préavis favorables de la Ville de Genève en date des 20
mai et 17 juin 1960;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat en date
du 1er juin 1960;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères
du 9 octobre 1931.

ARRÊTÉ :

Le nom de "quai Général Guisan" est donné à l'actuel Grand
Quai, compris entre la place du Rhône et le quai Pierre-Fatio, pour hono-
rer la mémoire du commandant en chef de l'armée suisse pendant la se-
conde guerre mondiale.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle dénomination est fixée au 1er
janvier 1961.

Communiqué à :

Travaux	3 ex.
Sautter	1 ex.
VO	1 ex.
Archives	1 ex.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

F. Combal

